OBJECTIF MUSICAL
MERLEVENEZ

CHORALE « DE BOUCHE A OREILLES »

FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025

NOM……...PRENOM……..
DATE ET LIEU DE NAISSANCE……...
ADRESSE……..
VILLE……..CODE POSTAL……
TEL FIXE……...MOBILE…….
ADRESSE MAIL

- 1 chèque de 19 € — **Adhésion individuelle obligatoire**
- 1 chèque de 100 € — Règlement annuel
- 3 chèques de 40, 30, 30 € — Règlement trimestriel

Pour les couples, remplir 2 fiches

- 1 chèque de 190 € — Règlement annuel
- 3 chèques de 70, 60, 60 € — Règlement trimestriel

La veste noire est la propriété d'OBJECTIF MUSICAL. La veste sera à restituer en parfait état en cas de démission de la chorale. Elle devra être portée lors des concerts. Cravate de couleur pour les hommes.

Désirez-vous une attestation pour votre comité d'entreprise ? OUI NON

IMPORTANT : ce dossier doit être rendu complet dès le premier cours

REGLEMENT			
		Chèques	Espèces
Adhésion	19 euros		
Règlement annuel	100 euros		
Règlement trimestriel	40 + 30+ 30 euros		
Règlement couple	190 euros		
Règlement couple trimestriel	70 + 60 + 60 euros		

Toute année commencée est due, les droits d'adhésion à l'association sont fixés au début de chaque saison, et ne sont en aucun cas remboursables après inscription.
En cas d'arrêt d'activité au cours de la saison, un remboursement partiel pourra éventuellement être accordé, en cas d'accident ou de longue maladie et sur présentation d'un certificat médical. Seul le trimestre entamé est dû.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels dans les locaux.

Des partitions sont distribuées à chaque nouvelle chanson. Elles sont la propriété d'OBJECTIF MUSICAL et doivent être restituées à la fin de l'apprentissage.

J'autorise la publication de toutes photos, films ou enregistrements sonores pris dans le cadre des activités d'OBJECTIF MUSICAL à des fins de promotions de l'activité et dans un but non commercial. OUI NON

Merlevenez, le *Porter la mention « Lu et approuvé »*

Signature